

Notice de montage et d'utilisation

Soupape de retenue

Type NRV



Table des matières

1	Description du produit et de son fonctionnement	3
1.1	Gamme de clapets de non-retour à tuyère WILD	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Transport et stockage	4
1.4	Montage sur la conduite	5
2.	Maintenance	8
2.1	Entretien	8
2.2	Pièces de rechange	9
2.3	Remplacement de pièces de rechange	9
2.4	Incidents de fonctionnement / Remèdes	9

1 Description du produit et de son fonctionnement

Les clapets de non-retour à tuyère sont utilisés en tout endroit où il est nécessaire d'empêcher le reflux d'un fluide. Ils conviennent pour tous fluides liquides et gazeux et sont résistant au feu du fait de l'utilisation exclusive de matériaux métalliques et les pièces intérieures non corrodables.

Les clapets non-retour à tuyère NRV sont testés en standard dans l'usine du fabricant quant à leur résistance et leur étanchéité conformément à la norme DIN EN 12266. Les clapets non-retour à tuyère fabriqués conformément à la directive sur les équipements sous pression (PED) sont marqués du « sigle CE ».

La directive ATEX ne s'applique pas aux clapets et de non-retour à tuyère NRV.

Parmi les domaines d'utilisation typiques, citons par ex. les oléoducs, les hauts-fourneaux et les aciéries, les installations chimiques, le captage d'eau, les stations de pompage, la distribution d'eau, les centrales de production d'énergie électrique, les stations de compression de gaz, les installations de dessalement d'eau de mer, etc.

Ces clapets présentent une fermeture douce et sans coups de bélier en une fraction de seconde grâce à leurs courtes courses de fermeture et leurs faibles masses en mouvement.



Attention

Le passage de fluides à haute température présente un risque de brûlures, faire isoler thermiquement le clapet après montage.

1.1 Gamme de clapets de non-retour à tuyère WILD

Notre gamme de produits est consultable dans notre catalogue, ainsi que sur notre site Internet www.wildarmaturen.ch.

1.2 Utilisation conforme

Compte tenu de sa conception, le clapet de non-retour à tuyère NOREVA peut être utilisé dans les applications les plus diverses.

Les clapets de non-retour à tuyère NRV sont conçus pour les conditions d'utilisation suivantes :

Température ambiante :	-50 °C à +50 °C
Température de service admissible:	-196 °C à +500 °C

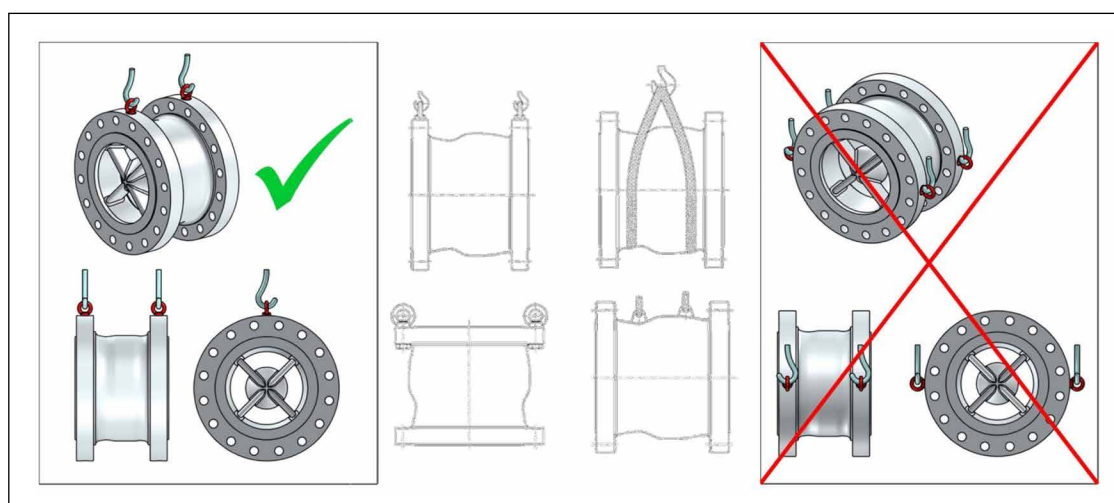
Les données de fonctionnement pour le cas d'application spécifique figurent sur la plaquette signalétique.

- Nos clapets de non-retour à tuyère sont spécialement fabriqués selon les spécifications des clients et le domaine d'utilisation et doivent **uniquement** être utilisés pour l'application pour laquelle ils ont été conçus.
- Une utilisation dans des conditions d'exploitation ou des positions de montage différentes n'est pas admise et nécessite l'accord du fabricant.
- L'exploitant/utilisateur doit exclure tout flottement du clapet en service courant.
- La marge de sécurité entre la température du fluide liquide ou gazeux et sa température d'inflammation doit être d'au moins 20%.

1.3 Transport et stockage

La manutention des clapets par palans de levage (crochets en S) aux alésages de la bride ainsi que le roulage du clapet sur ses brides sont interdits afin d'éviter l'endommagement de la protection anticorrosion.

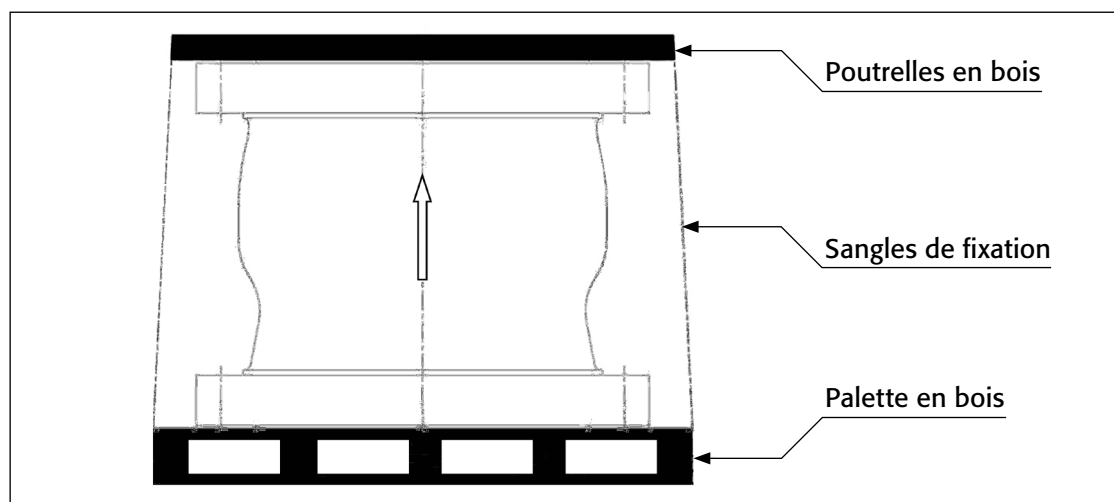
Les clapets de non-retour à tuyère dépourvus d'oeillets de levage doivent être manutentionnés à l'aide de courroies passées autour des deux cols de bride avant suspension sous le dispositif de levage. Il est toutefois possible de fixer aux trous filetés des brides des vis à oeillet ou des oeillets de levage pour la manutention des clapets.



Les clapets de non-retour à tuyère doivent être transportés sur palette de bois et protégés par des madriers fixés par du feuillard acier.

Lors du transport et du stockage des clapets de non-retour à tuyère, s'assurer d'une position stable s'ils doivent être stockés debout, posés sur leurs brides.

La flèche indiquant le sens de passage du fluide doit toujours être dirigée vers le « haut ».



1.4 Montage sur la conduite

Enlever le matériel d'emballage. Avant montage, débarrasser la conduite de toutes impuretés et corps étrangers, et la nettoyer soigneusement si nécessaire.

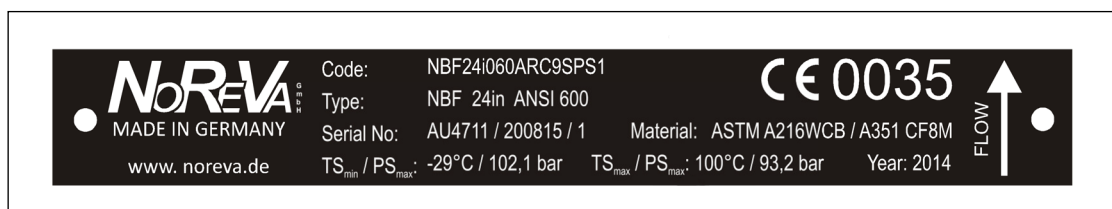
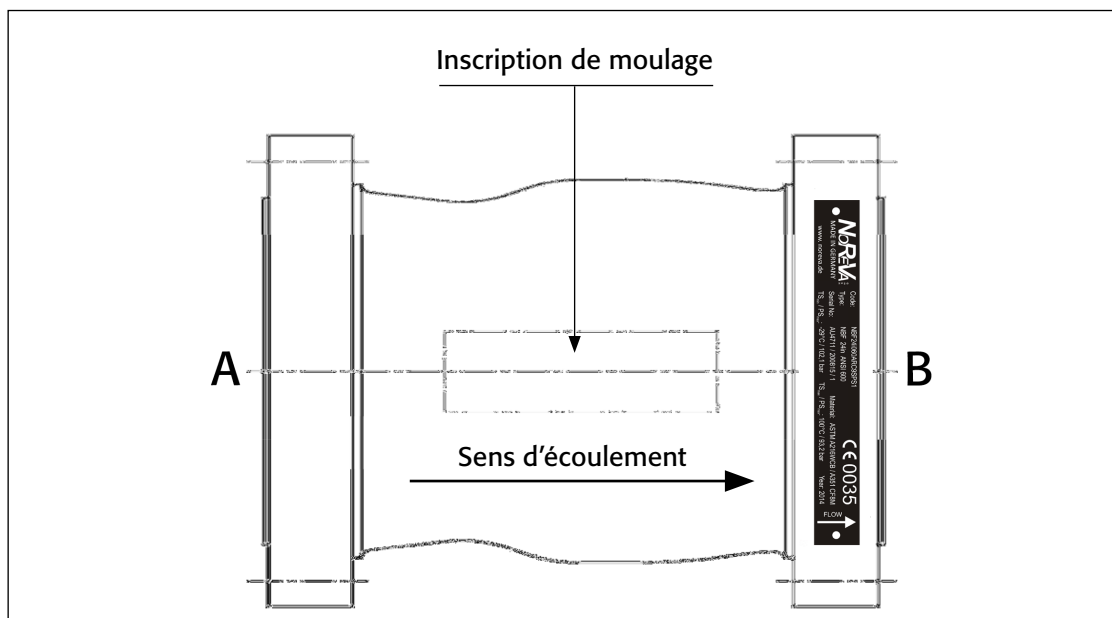


Risque de blessures!

Les règles de sécurité applicables, en accord avec les réglementations nationales, doivent être respectées. Les équipements de protection individuelle doivent être impérativement portés.

Attention !

Le sens de passage du fluide doit correspondre à celui de la flèche du corps de clapet ainsi qu'à celui de la flèche figurant sur la plaquette signalétique !



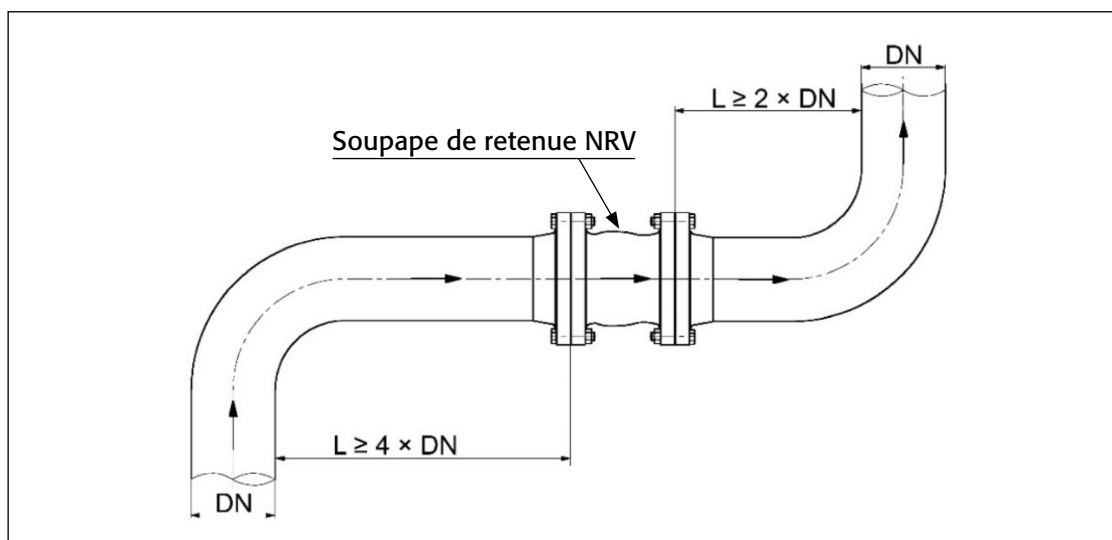
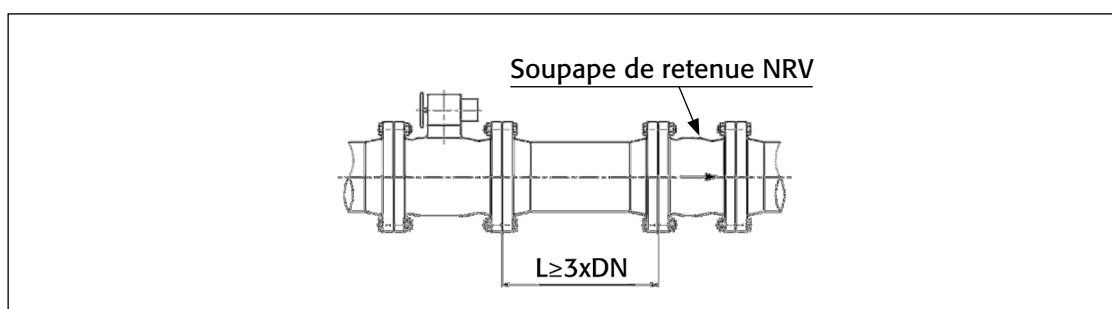
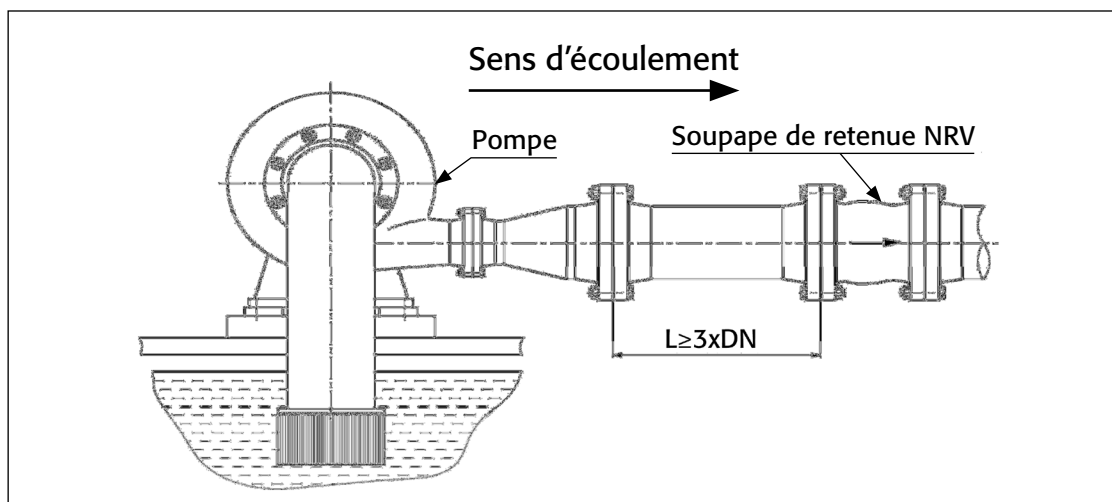
Les contre brides de la conduite doivent toujours être parallèles et concentriques par rapport aux brides de clapet.

Les boulons de liaison doivent être serrés à des couples identiques (sans gauchissement) et en croix. La conduite ne doit jamais être amenée en force au contact du clapet.

Lors du montage du clapet veiller à maintenir une distance suffisante entre brides afin d'éviter d'endommager les brides et de permettre l'insertion de joints.

Évitez autant que possible le montage du clapet derrière des coudes, des raccords en T ou encore des vannes d'obturation ou de régulation.

Toute situation de montage dérogatoire doit faire l'objet d'un accord avec WILD !



Après le montage dans la conduite, les oeillets de levage doivent être enlevés. Pour la manutention de la vanne, seuls les oeillets de levage fournis doivent être utilisés.

2. Maintenance

Les interventions de contrôle et d'entretien ne doivent être effectuées que lorsque la section de conduite concernée sur laquelle est monté le clapet a été isolée, ramenée à pression nulle et verrouillée contre toute réalimentation intempestive.

Avertissement



Avant le début des interventions d'entretien toutes les conduites doivent être ramenées à pression nulle et protégées contre toute réalimentation intempestive.

Après achèvement des interventions d'entretien, s'assurer que tous les raccords sont étanches et correctement serrés.

Danger



En cas de fuite de fluides, Substances, Gaz et vapeurs dangereuses, l'installation doit être immédiatement arrêtée, avec information immédiate du contrôleur responsable. Procéder ensuite sans délai aux travaux de réparation nécessaires.

L'équipement de protection individuelle (EPI) exigé par la réglementation de l'association professionnelle doit être impérativement porté.

Selon le fluide transporté, il existe un risque d'empoisonnement toxique, de brûlures par corrosion acide ou par de la vapeur, de contamination par des substances biologiques et microbiologiques, ainsi que d'incendie et d'explosion.



2.1 Entretien

Les clapets de non-retour à tuyère NRV ne nécessitent aucun entretien.

Dans le cadre des inspections périodiques normales de l'installation il est toutefois recommandé de procéder aux contrôles suivants :

- Fuites externes
- Dégradations
- Encrassement/mouvement libre du clapet
- Bruits anormaux

2.2 Pièces de rechange

Lors de commandes de pièces de rechange, toujours indiquer le numéro de série du clapet. Ce numéro de série figure sur la plaquette signalétique (figure 4) ainsi que sur la bride.

2.3 Remplacement de pièces de rechange

Il est fortement recommandé d'effectuer tous travaux de réparation sur les clapets de nonretour à tuyère par du personnel WILD ou du personnel qualifié spécialement formé à cet effet par WILD.

2.4 Incidents de fonctionnement / Remèdes

Incident	Cause possible	Remède
Fuite au siège du clapet	Dépôts/Souillures adhérent au siège	Nettoyer la zone de contact entre siège et disque de clapet. Respecter les instructions du chapitre 2.
Clapet NRV mal monté	La pompe débite contre un clapet NRV fermé.	Monter le clapet NRV comme indiqué au chapitre 1.4



La transmission et la reproduction de cette notice d'emploi, l'utilisation et la communication de leur contenu sont autorisées exclusivement dans le but d'assurer l'installation et le fonctionnement du produit mentionné de Wild Armaturen AG. Pour toutes les autres fins, le transfert, la duplication et la valorisation du contenu, même en tant qu'extraits, restent interdits. Le non-respect de ces restrictions ouvre droit à des dommages et intérêts. Tous droits réservés pour le cas d'un brevet, d'un modèle d'utilité enregistré.